

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1322/3G/FP mettant à la disposition du ministre du Port et des Régies industrielles un volontaire de l'aide technique.

n° 74-1322/3G/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
2 août 1974

Numéro JO
n° 16 du 26/08/1974

Date du numéro
26 août 1974

TEXTE INTÉGRAL

M Michel Constantini, volontaire de l'aide technique est, pour compter du 12 juin 1974, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre du Port et des Régies industrielles, pour servir au Port de commerce de Djibouti en qualité d'ingénieur des Travaux Publiés de l'Etat, service comptant pour compter du 1er juin 1974.